

PROGRAMME

CONGRÈS DE VILLES DE FRANCE JEUDI 1^{ER} & VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

Théâtre de Bourg-en-Bresse- place de la Grenette

BOURG-EN-BRESSE



Les villes,
forces vives
des territoires

PROGRAMME

CONGRÈS DE VILLES DE FRANCE
JEUDI 1^{ER} & VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

Les villes, forces vives des territoires

La nouvelle donne territoriale impose de redéfinir les relations entre les différents échelons locaux et la place de l'Etat sur le territoire. Relais essentiels entre les métropoles et le monde rural, les villes et agglomérations de France (600 villes, 300 intercommunalités et près de 32 millions d'habitants), entendent se saisir de cette opportunité pour renforcer leur capacité de rebond. Un dialogue constructif doit se nouer avec l'espace métropolitain, mais aussi avec les régions. Dans une relation d'interdépendances et dans un contexte financier de plus en plus préoccupant, chacun doit négocier sa place.

En présence, sous réserve, de **MANUEL VALLS**, Premier ministre

Jeudi 1^{er} octobre 2015

Animateur : Xavier Brivet, journaliste

13h30 Accueil des participants

Accueil café à l'invitation de Suez environnement

14h15 Ouverture du Congrès de Villes de France

JEAN-FRANÇOIS DEBAT, président délégué de Villes de France, maire de Bourg-en-Bresse et **CAROLINE CAYEUX**, sénateur-maire de Beauvais, présidente de la CA du Beauvaisis, présidente de Villes de France

Intervention de **DAMIEN ABAD**, député, président du Conseil départemental de l'Ain et de **JEAN-JACK QUEYRANNE**, président du Conseil régional de Rhône-Alpes,

14h30 Plénière 1

Réforme territoriale et maintenant ?

14h30 Présentation du sondage TNS Sofres « L'état d'esprit des maires », réalisé en partenariat Smacl - Villes de France, par **LAURE SALVAING**, directrice Stratégie d'opinion de TNS Sofres

14h45 Débat 1 • Etablir une relation gagnant-gagnant avec la métropole

Dotées de plus de compétences et de moyens financiers, les métropoles sont au cœur des dynamiques territoriales. Comment les villes et les agglomérations peuvent-elles bénéficier du rayonnement des métropoles ? Les pôles métropolitains sont-ils l'avenir du développement territorial ?

Intervenants :

- **DANIEL BEHAR**, géographe, professeur associé à l'Institut d'urbanisme de Paris
- **JEAN-LUC MOUDENC***, maire de Toulouse, président de Toulouse métropole, président de l'AMGVF
- **BERNARD PERRUT**, député-maire de Villefranche-sur-Saône
- **JEAN-LUC RIGAUT**, maire d'Annecy, président de la CA d'Annecy, membre du Pôle métropolitain du Sillon Alpin

15h45 Débat 2 • Renforcer le dialogue avec l'échelon régional

Les 13 nouvelles régions métropolitaines seront effectives au 1^{er} janvier 2016. Elles détiennent aujourd'hui de nombreux leviers pour développer l'économie, la formation et l'emploi. Elles disposent d'outils et de fonds significatifs pour mettre en œuvre les politiques qu'elles construisent. Quelles places vont-elles donner aux villes et aux agglomérations de leur territoire parfois considérablement élargi ? Comment ces territoires seront-ils associés ?

Intervenants :

- **MARC ABADIE**, directeur du Réseau et des territoires de la CDC
- **ANDRE BILLARDON**, ancien ministre, maire du Creusot
- **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**, maire de Bourg-en-Bresse, vice-président de la région Rhône-Alpes
- **FREDERIC LETURQUE**, maire d'Arras

16h45 Débat 3 • Décentralisation, reconcentration : quelle nouvelle place de l'Etat ?

L'Etat modifie son organisation déconcentrée. Un certain nombre de directions régionales vont être réformées risquant d'entraîner de fortes mobilités pour les fonctionnaires et une centralisation des décisions. Comment, dans ce nouveau cadre, maintenir une présence qui préserve l'égalité des territoires et l'accès des populations aux services publics ? Les collectivités doivent-elles se mettre en rapport de force avec l'Etat ?

Intervenants :

- **MARIE-CAROLINE BONNET-GALZY**, Commissaire générale à l'égalité des territoires
- **PIERRE MEHAIGNERIE**, ancien ministre, maire de Vitré et président de la CA de Vitré,
- **JEAN-MARC VAYSSOUZE-FAURE***, maire de Cahors, président de la C.A. du Grand Cahors.

17h45

Clôture des travaux de l'après-midi par **CAROLINE CAYEUX** et présentation de l'Adresse de Villes de France aux candidats aux élections régionales



Théâtre de Bourg-en-Bresse
place de la Grenette
Bourg-en-Bresse

18h15 / 19h30 Visites

■ **Visite du Monastère royal de Brou**

Elu monument préféré des Français en 2014, le Monastère royal de Brou est un joyau du gothique flamboyant fascinant par l'exubérance et la finesse de son architecture. Ce mausolée princier abrite trois magnifiques tombeaux, le retable des Sept Joies de la Vierge, les vitraux historiés. La galerie du jubé donne accès à une vue exceptionnelle sur le chœur.

■ **Visite de l'Apothicaierie de l'Hôtel Dieu**

L'apothicaierie présente un ensemble de trois pièces remarquablement conservées dont l'un des rares laboratoires ouvert au public. Des riches collections de faïences et de verrines sont exposées dans l'arrière boutique et l'officine. Les boiseries de style Louis XV, le mobilier, le parquet méritent également le détour. Une plongée dans la chimie des siècles passées !

■ **Tour de la ville à pied ou en bus**

Découverte des quartiers anciens avec ses maisons à colombages des XV^e et XVI^e siècles et ses élégantes façades de pierres du XVII^e siècle et du patrimoine remarquable : vestiges celtes, porche gothique de l'ancien couvent des Dominicains ou encore co-cathédrale de Notre Dame et sa légende de la Vierge Noire.

20h30

Dîner à l'invitation de Villes de France et de Dalkia Groupe EDF

Uniquement sur invitation.
Inscription préalable

Vendredi 2 octobre 2015

Animateur : Jean Dumonteil,
direction des Editions du
secteur public

8h15 / 8h45 Footing découverte
de la ville (éventuellement en vélo)

9h00 Accueil café à l'invitation du Suez
Environnement

9h15 Plénière 2

**Des contraintes financières
intenable**

**9h20 Débat 4 • Quelles évolutions
financières ?**

Dans un contexte de forte baisse des dotations, quels sont les éléments de consensus susceptibles de faire l'objet d'aménagements pour réformer la DGF, dès la loi de finances pour 2016 ?

Dotation universelle de fonctionnement, dotations pour charges de ruralité et de centralité, dotation de transition... sont autant de concepts avancés pour la réforme de la DGF. Mais en l'absence de bases de travail suffisamment solides et de simulations exhaustives, l'adoption d'une telle réforme est-elle aujourd'hui encore possible ?

Intervenants :

- **PHILLIPE DALLIER**, sénateur de Seine-Saint-Denis, secrétaire de la Commission des finances du sénat
- **JEAN-FRANÇOIS DEBAT**, maire de Bourg-en-Bresse et Vice-président de la région Rhône-Alpes en charge des finances, membre du CFL
- **BRUNO DELSOL***, directeur général des collectivités locales
- **ERIC JULLA**, directeur Sud de Ressources Consultants Finances (RCF)

**10h15 Débat 5 • Menaces sur
l'investissement public**

La baisse de l'investissement public local, déjà réalité en 2014, s'accroît fortement en 2015 dans la majorité des Villes de France et leurs intercommunalités ; c'est ce que révèle l'enquête menée en partenariat avec la CDC. Le niveau des investissements pourrait d'ailleurs être inférieur au précédent mandat. Cette baisse de l'investissement public local est-elle dangereuse pour notre économie, et la chute de l'effort d'équipement des collectivités est-elle à moyen terme une fatalité ?

Intervenants :

- **SERGE BAYARD**, directeur des Entreprises et du Développement Territorial de la Banque Postale
- **JACQUES BLANCHET**, président de la Fédération régionale Rhône-Alpes du Bâtiment
- **STÉPHANIE GUIRAUD-CHAUMEIL**, maire d'Albi,
- **GIL VAUQUELIN**, directeur régional Auvergne-Rhône Alpes de la Caisse des Dépôt.

**11h00 Débat 6 • Quelles marges de
manœuvre sur les charges de
personnel ?**

Les charges de personnel sont la variable la plus importante des dépenses de fonctionnement des collectivités locales, mais aussi la plus rigide. L'optimisation des effectifs est désormais un enjeu incontournable pour le bloc local.

Dans cette optique, comment est-il possible de faire évoluer le statut de la fonction publique territoriale ? Comment doit-on rendre les collectivités locales – employeurs – réellement co-décisionnaires des évolutions en matière de statut et de rémunération ?

Présentation du Baromètre RH des collectivités locales Randstad en partenariat avec Villes de France et La Gazette par **PATRICK MONBRUN**, Directeur du Pôle Public, Groupe Randstad France

Intervenants :

- **PHILIPPE BUISSON**, maire de Libourne, président de la CA du Libournaise
- **CHRISTIAN MARTIN***, conseiller maître à la Cour des Comptes
- **YVES NICOLIN**, député-maire de Roanne, président de la CA du Roannais

11h50 Intervention de **CAROLINE CAYEUX**, sénateur-maire de Beauvais, présidente de Villes de France

11h50 Intervention de **MARYLISE LEBRANCHU**, ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique

12h30 Buffet

* Sous réserve

CONGRÈS DE VILLES DE FRANCE JEUDI 1^{ER} & VENDREDI 2 OCTOBRE 2015

Inscriptions

Formulaire et informations sur
www.villesdefrance.fr/congres

Votre déplacement

Consultez la rubrique "Accès du site" :
www.villesdefrance.fr/congres

- Fiche de réduction congrès SNCF disponible sur demande à : contact@villesdefrance.fr
- Taxis : T. 3985
- Navettes :

Aller : le 1^{er} octobre départs toutes les 15 mn de la Gare SNCF vers le centre de Congrès pour les arrivées de trains entre 13h30 et 14h15

Retour : départ le 2 octobre du Centre de congrès vers la gare SNCF à 14h00

Réservez
votre hôtel

Office de tourisme

6 Avenue Alsace Lorraine - 01000 - BOURG-EN-BRESSE
Tél : 04 74 22 83 52
contact@bourgpluscongres.fr

VILLES
de FRANCE
VILLES & AGGLOMÉRATIONS

94, rue de Sèvres - 75007 Paris • France
Tél. : +33 1 45 44 99 61 - Fax : +33 1 45 44 24 50
courriel : contact@villesdefrance.fr
www.villesdefrance.fr

LE PROGRES

Communes

LA REVUE DES
COLLECTIVITÉS
LOCALES

la gazette

Locattis.info

Ville de BOURG
BRESSE
www.bourgenbresse.fr

Bourg-en-Bresse
Agglomération

AIN
le Département

Rhône-Alpes

Casino
MAISON DU MONDE
DE CIVILISATEUR

ECO
EMBALLAGES

ENGIE

McDonald's

MNT
Être utile est un beau métier

LE GROUPE LA POSTE

RATP dev

Sepur

SNCF

SUEZ
environnement

CAISSE D'ÉPARGNE

ERDF
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

EDF dalkia
CALORIE BOB

Keolis

orange

SAUR

transdev

Smacl
Assurance des villes
et agglomérations

GROUPE
Caisse des Dépôts

VEOLIA